

Que faire de vos matières ?

 Municipalité de PIEDMONT	 <small>COMPOSTAGE</small> Matières Organiques	 <small>RECYCLAGE</small> Matières recyclables	 <small>MATIÈRES RÉSIDUELLES</small> Matières résiduelles	 <small>ÉCOCENTRE</small> Écocentre: 2125, chemin Jean-Adam, St-Sauveur	 <small>ENCOMBRANTS</small> Matières en- combrantes Surveillez les dates de collectes ins- crites au calendrier	 Déchets domestiques dangereux D.D.D.	 Cueillette de sapin de Noël Consultez le calendrier des collectes pour la date (Note 1)	Collecte de branches	Retour à la pharmacie	Boîtes de dons
Animaux ou parties d'animaux morts			*							
Annuaire, catalogues, revues		*								
Appareils électroniques				*						
Bains, toilettes, éviers					*					
Bois				*						
Boîtes (de céréales, de papiers-mouchoirs, de savon, etc.)		*								
Boîtes de conserve, canettes, assiettes d'aluminium		*								
Petites branches de conifères	*									
Branches, écorces, troncs de moins de 4"				*			*			
Bouchon de liège	*									
Bouteilles, contenants, pots (verre, métal, plastique)		*								
Carton		*								
Carton d'œufs, rouleaux		*								
Carton à lait		*								
Cendres froides (éteintes)	*									
Céréales, pains, pâtes, noix et écales	*									
Couches, culottes d'incontinence, produits d'hygiène féminine			*							
Cristal, porcelaine et céramique				*						
Déchets biomédicaux									*	
Électroménagers et électriques				*	*					
Encombrants				*	*					
Excréments de petits animaux			*							
Feuilles de papier, enveloppes (agrafes, encre, fenêtre)		*								
Feuilles, brindilles, aiguilles de conifères	*									
Fruits et légumes	*									
Gâteaux, sucreries, farine	*									
Huiles et graisses non alimentaires						*				
Huiles et graisses alimentaires	*									
Matériaux de construction et de rénovation				*						
Matériaux d'excavation				*						

Note 1: La cueillette de branches à lieu les 1ers lundis de chaque mois de mai à octobre et le lundi et mardi seulement durant la semaine d'embellissement du mois d'octobre

Que faire de vos matières ?

 Municipalité de PIEDMONT	 MATIÈRES ORGANIQUES	 MATIÈRES RECYCLABLES	 MATIÈRES RÉSIDUELLES	 ÉCOCENTRE Écocentre: 2125, chemin Jean-Adam, St-Sauveur	 ENCOMBRANTS Matières en- combrantes Surveillez les dates de collectes ins- crites au calendrier	 Déchets domestiques dangereux D.D.D.	 Cueillette de sapin de Noël Consultez le calendrier des collectes pour la date	Collecte de branches	Retour à la pharmacie	Boîtes de dons
Métaux				*						
Miroirs et vitre				*	*					
Mobilier de bois, métal, plastique					*					
Nourriture d'animaux et litière	*									
Papiers et cartons souillés (mouchoirs, filtres, essuie-tout, etc.)	*									
Peinture et autres RDD						*				
Pellicule de plastique		*								
Piles (batteries)						*				
Pierres				*						
Plastiques n° 1, 2, 3, 4, 5 et 7		*								
Plastique n° 6			*	*						
Plinthes					*					
Pneus				*						
Poissons, fruits de mer, viandes, œufs, algues (inclus coquilles, arêtes et os)	*									
Portes/fenêtres				*						
Produits informatiques et électroniques				*						
Produits laitiers	*									
Réservoir d'eau chaude				*	*					
Sacs pour aspirateurs			*							
Résidus de jardinage	*									
Résidus verts	*									
Sacs d'épicerie de plastique (note 2)		*								
Cheveux, poils, plumes	*									
Sapin de Noël							*			
Tapis enroulé				*	*					
Terre et pierres				*						
Tetra Pak		*								
Textiles										*
Toile de piscine enroulée (section)				*						
Verre, plastique, papier, carton		*								

Note 2: Vous ne pouvez mettre vos sacs de plastique à l'unité dans le bac bleu. Ils doivent être regroupés en un seul sac de plastique.